

Charles Akande, rédacteur

Survол des négociations à l'OMC sur l'agriculture

Conseil général

Lors du Conseil général du mercredi 26 octobre, le directeur général, M. Pascal Lamy, a résumé les pourparlers qui se sont déroulés pendant la réunion informelle du CNC de vendredi dernier (le 21 octobre). M. Lamy a reconnu que certains membres ont trouvé que sa planification du PDD « n'était pas suffisamment ambitieuse ou assez spécifique », mais qu'elle rendait néanmoins compte de la réalité du point où se situent les négociations à l'heure actuelle.

Le DG a ensuite énuméré les secteurs sur lesquels les membres semblent converger. Ces derniers reconnaissent ce qui suit :

- Le PDD ne sera pas conclu bientôt, mais personne ne veut jeter l'éponge
- Produire un ensemble de récolte hâtive sur le développement pour les PMA en invoquant le paragraphe 47
- Les questions sur lesquelles on ne s'est pas entendu au moyen d'une récolte hâtive devraient être reprises après la CM8
- Examiner de nouvelles approches cohérentes avec le mandat afin de sortir de l'impasse actuelle
- L'importance de l'OMC pour tenir le protectionnisme en échec

« Pour passer l'épreuve de la crédibilité, nous devons continuer de travailler à l'ensemble du programme de l'OMC en portant nos regards sur la CM8 et au-delà », a déclaré le DG, avant d'ajouter que les membres ne sont « manifestement pas encore arrivés à ce point et doivent continuer de travailler avec acharnement avec le président du Conseil général au cours des prochaines semaines. » La plupart des délégués ont également demandé que la déclaration que chacun d'eux a faite vendredi dernier soit prise en compte lors de cette réunion formelle.

Entre-temps, l'UE a créé quelque controverse lorsque son ambassadeur, M. Angelos Pangratis, a réitéré que les membres doivent convenir d'une carte routière plus spécifique, qui exige des récoltes hâtives, des échéanciers et une orientation du processus et qui pourrait être ratifiée par les ministres lors de la CM8.

L'UE est convaincue que toutes les délégations pourraient profiter d'une récolte hâtive dans la facilitation des échanges, de l'élimination des barrières non tarifaires (BNT), de l'amélioration du fonctionnement du mécanisme de règlement des différends ainsi que de faire progresser un ensemble pour les PMA devant être présenté à la CM8.

La question de la facilitation des échanges est loin d'être achevée, mais les membres impliqués dans les pourparlers ont déclaré qu'elle avance assez bien et qu'il n'y a aucun obstacle important à signaler.

L'UE a établi une distinction nette entre les questions ci-dessus (qui peuvent être candidates à une récolte hâtive en fonction du paragraphe 47) et les enjeux du XXI^e siècle, comme il est convenu de les appeler (changement climatique, la relation entre le commerce et le taux de change, l'énergie, la sécurité alimentaire) qui, selon la Commission, ne sont pas à négocier en ce moment. Cependant, la CM8 devrait reconnaître que le cahier de règles du système commercial multilatéral actuel ne peut pas composer convenablement avec ces nouveaux enjeux. En outre, la Commission a également préconisé que l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) serve de modèle de négociation qui devrait être utilisé pour les négociations sectorielles de l'AMNA et des services.

La proposition a fait naître quelques préoccupations. Plusieurs pays clés, notamment le Brésil, l'Inde, la Chine et les États-Unis, l'ont rejetée, prétendant qu'elle pourrait mettre en péril le soutien dont on est déjà convenu dans la déclaration ministérielle. Les pays émergents, dont le Brésil et l'Inde, ont lancé une mise en garde contre la présentation d'une liste d'enjeux devant être examinée à la CM8, ce qui ferait courir le risque de remettre d'autres questions sur le tapis et de ramener l'ensemble du processus au point de départ.

Entre-temps, l'UE a justifié sa position en prétendant qu'elle cherchait à obtenir une orientation des ministres lors de la Conférence ministérielle, en l'occurrence une orientation particulière sur des questions qui pourraient être abordées après la CM8. Des sources affirment que la Commission a l'intention de présenter sa proposition au Sommet du G-20 qui se tiendra les 3 et 4 novembre à Cannes afin de recueillir le soutien des dirigeants.

Prochains événements

- Sommet du G-20, 3-4 novembre 2011 Cannes
- Conférence ministérielle de l'APEC, 11 novembre 2011
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 17 novembre 2011, 20-21 juin, 26-27 septembre 2012
- Conseil général de l'OMC, 1^{er}-2 décembre 2011
- Conférence ministérielle de l'OMC (CM8), 15-17 décembre 2011

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter :

www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.cbhema.com.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254